

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Grégoire ROUILLER

Peut-on s'adresser à Dieu à l'aide des psaumes ?

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1980, tome 76, p. 230-246

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Peut-on s'adresser à Dieu à l'aide des psaumes ?

C'est dans le psautier que l'Eglise chrétienne a « fait ses classes » de prière. Elle n'a jamais cessé de chanter et de célébrer les psaumes. Avant elle, Jésus s'était associé à la liturgie du Temple. Bien mieux, à l'heure suprême, c'est au psautier que le Messie emprunte les éléments de sa propre prière : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » (Mc 15, 34 ; Mt 27, 46).

Cette utilisation du psautier dans la prière chrétienne ne va pourtant pas de soi. N'est-ce pas un livre de l'Ancien Testament, en partie dépassé par la prédication de Jésus ? Peut-on, sans sourciller, en chanter tel ou tel verset ? A la réflexion, il semble que trois difficultés principales se présentent au chrétien qui utilise le psautier pour sa prière :

- Après avoir médité la parabole du Pharisien et du Publicain, **le chrétien peut-il faire siennes les louanges que se décerne le psalmiste ?** Peut-il sans malaise dire au Seigneur : « Juge-moi selon ma justice et mon innocence » (Ps 7, 9) ou affirmer sans nuance : « J'ai marché sur tes traces, mes pieds n'ont jamais chancelé » (Ps 17, 5) ? N'y a-t-il pas de l'outrecuidance à dire, s'adressant à Dieu :

« Toutes tes lois ont été devant moi,
je n'ai pas répudié tes commandements.
J'ai été intègre avec toi,
et je me suis gardé de toute faute » (Ps 18, 23-24) ?

- Comment après avoir entendu Jésus déclarer : « Aimez vos ennemis et priez pour vos persécuteurs » (Mt 5, 44), **un chrétien peut-il chanter**

allègrement les terribles imprécations contenues dans plusieurs psaumes ? Comment comprendre, par exemple, les souhaits effrayants du psaume 109, 6 à 15 ?

Comment chanter :

« Joie pour le juste de voir la vengeance :
il lavera ses pieds dans le sang de l'impie » (Ps 58, 11)

ou, à l'adresse des assaillants :

« qu'il pleuve sur eux des chardons de feu,
que jetés à l'abîme ils ne se lèvent plus » (Ps 140, 11) ?

comment supporter des déclarations aussi dures que celles-ci :

« Fille de Babel qui dois périr,
heureux qui te revaudra les maux que tu nous valus,
heureux qui saisira et brisera tes petits contre le roc » (Ps 137, 8-9) ?

- Enfin, voici une troisième difficulté plus générale : les psaumes ne sont-ils pas **des écrits de circonstance**, composés par des personnes d'une époque bien déterminée, aux prises avec des problèmes particuliers ? Le monde dans lequel se meuvent les psaumes, la langue qu'ils véhiculent ne sont-ils pas si éloignés de notre expérience qu'ils ne peuvent guère inspirer en nous une prière sincère ? Sans parler de passages franchement inintelligibles pour le lecteur moderne (une partie du psaume 68, par exemple).

Il se trouve que le psaume 17 contient, de manière suggestive et condensée, ces trois difficultés : la protestation d'innocence y est sans retenue, les imprécations si violentes qu'elles s'étendent aux enfants des persécuteurs eux-mêmes, le langage enfin est bien celui d'une société et d'une théologie de l'ancienne alliance. C'est pourquoi, avant quelques réflexions sur les trois points mentionnés, nous voulons faire une lecture attentive de ce psaume.

Un psaume bien ordonné

Le psaume 17 fait partie de la série des lamentations individuelles. Même si le rythme poétique en est mal assuré et le texte pas toujours très

sûr, le mouvement général de ce poème est tout à fait limpide. On en devine aisément l'enchaînement suivant :

- vv. 1-2 : le psalmiste commence par un appel au Seigneur : il crie justice ;
- vv. 3-5 : il sait qu'il peut s'appuyer sur son innocence sans faille
- vv. 6-9 : et attendre de Dieu intervention et protection efficaces.
- vv. 10-12 : Après avoir décrit ses ennemis mortels,
- vv. 13-14 : le psalmiste peut faire appel au Seigneur contre eux.
- v. 15 : Son bon droit reconnu, le psalmiste exulte en présence de Dieu.

On notera à quel point le terme de « **justice** » soude la prière : au v. 1 le psalmiste en appelle à la justice de Dieu. Ayant obtenu l'intervention de Dieu, son bon droit reconnu, c'est dans la « **justice** » qu'il peut, au v. 15, jouir de la présence de Dieu.

I. LECTURE DU PSAUME

vv. 1-2. **Ecoute, Seigneur**

- v. 1. Ecoute, Seigneur, justice !
sois attentif à ma clameur
tends l'oreille à ma prière
qui ne vient pas de lèvres trompeuses.
- v. 2. De ta face mon bon droit sortira,
tes yeux discernent ce qui est droit.

v. 1. Les trois premiers mots résument et contiennent tout le psaume.

Ecoute : c'est une demande instante d'audience. Un solennel appel à l'attention. Le sage utilise un tel langage avant de donner un enseignement important (Pr 1, 8). Avec ce même terme, le prédicateur veut

éveiller l'attention d'Israël à ce qui est l'essentiel de sa foi : « Ecoute, Israël... » (Dt 6, 4).

Yahvé : c'est le NOM, le recours suprême d'Israël. C'est le rocher et le garant des opprimés, celui qui s'est révélé comme la présence sans faille, chaque jour mieux reconnue et pourtant toujours libre : « Je serai qui je serai ».

Justice¹ : Le terme doit être compris ici au sens de « bon droit ». Accusé et persécuté injustement, le psalmiste en appelle à celui qui, comme l'affirme Jérémie (11, 20), « juge avec justice ». Il pourrait très bien le nommer le « Dieu de ma justice » (Ps 4, 2). Sa situation rappelle étonnamment celle de la veuve de la parabole rapportée par S. Luc (18, 1-8).

Ces trois mots nous indiquent ainsi de façon limpide qui est Dieu, comment l'opprimé se situe devant lui, quelle confiance est la sienne à l'égard d'un tel « rédempteur ».

Le psaume peut alors commencer, afin de reprendre en détail ce qui est contenu dans ce cri initial. Par deux expressions, placées en parallélisme, Dieu est invité à « se montrer attentif », à « tendre l'oreille ». Un tel appel n'est pas rare dans le psautier, il jaillit comme spontanément (Ps 61, 2 ; 66, 19 ; 142, 7...). Ce qui est puissant, c'est la **clameur** qui monte vers lui, l' instante prière : elles émanent d'un pauvre, en situation totalement compromise.

Anticipant sur la protestation d'innocence des vv. 3-5, le psalmiste clame, ici déjà, sa sincérité. Ses lèvres ne connaissent ni fraude ni fourberie. Elles vont exposer ce qu'un cœur pur sait être la vérité.

v. 2. Ce court verset, construit en parallélisme progressif (d'abord la face, puis les yeux), exprime une admirable profession de foi en un Dieu libérateur des opprimés. D'entrée, celui qui prie accorde à Dieu une confiance sans limite. De la face même de Dieu (c'est-à-dire de ce foyer éminemment concret de présence et de secours qu'est Yahvé

¹ La nouvelle traduction liturgique propose : « Seigneur, écoute la justice ». Cette formule nous paraît ambiguë, respecte-t-elle le texte hébreu ?

pour les croyants, cf. Est 1, 19), jaillira pour lui la reconnaissance de son bon droit, sa libération de l'angoisse et de la persécution². Car, cela appartient à sa profession de foi la plus élémentaire, il sait que les yeux du Seigneur « discernent ce qui est droit ». N'est-il pas le Dieu qui « scrute les reins et les cœurs » (Jr 11, 20) ? « Faire ce qui est droit aux yeux du Seigneur », n'est-ce pas le comportement juste attendu du partenaire de l'alliance (Ex 15, 26 ; Dt 12, 25 ; 13, 19 ; 1 R 11, 33, etc.) ? Le psalmiste a conscience d'avoir obéi à cette orientation fondamentale. Aussi, attend-il que cela soit reconnu par Dieu lui-même.

vv. 3-5 Rien de répréhensible en moi

Le psalmiste a vécu sous le regard de Dieu. N'ayant jamais rien dissimulé, il sait que l'enquête de Dieu à son sujet n'est plus à faire : elle est déjà instruite :

v. 3. Tu as scruté mon cœur³,
la nuit, tu as visité (enquêté).
Tu m'as fait passer au creuset,
(de répréhensible) tu n'as rien trouvé.

Dieu a sondé **le cœur**, ce centre libre, conscient et aimant de la personne. Ce lieu où, selon la Bible, se forme tout projet, où se prennent les décisions. Sa visite fut permanente et exhaustive. Elle a embrassé non seulement les lieux mais aussi les temps : nulle dissimulation nocturne n'a trouvé place devant lui. Comme un métal précieux, son fidèle a passé au creuset de l'épreuve. Cette épreuve ne pouvait tourner qu'à sa glorification : Dieu n'a rien trouvé de mal en lui.

Et qu'on ne s'y méprenne pas : le psalmiste ne ressent nullement comme inquisiteur ce regard sans sommeil de son Dieu. Son bonheur est de vivre en présence du Seigneur (cf. son souhait du v. 15). Cette visite

² « De ta face, me viendra la sentence ». Le terme de sentence, utilisé dans la traduction liturgique, est trop général. Il s'agit d'une innocence, d'un bon droit personnel qui doit être reconnu publiquement.

³ Traduire par des verbes au présent (« tu sondes »... « tu me visites ») n'est pas franchement inexact mais affaiblit la portée de l'hébreu. L'action de Dieu est sentie par le psalmiste comme accomplie.

permanente est de la part du Seigneur un témoignage d'intérêt amoureux.

v. 3 b. Après le cœur, **la bouche**. Le texte est difficile, bien que son sens général soit clair :

ma bouche ne transgresse pas, à la manière des hommes.

Sa bouche est demeurée en accord avec son cœur. Ses paroles n'ont jamais porté atteinte à la vérité.

vv. 4-5. Voici la traduction œcuménique de ce passage :

v. 4 b. j'ai gardé les routes prescrites,

v. 5. j'ai marché sur tes traces,
mes pieds n'ont pas chancelé.

Après le cœur et la bouche, **les pieds**. Après la pensée et la parole, l'action⁴. La métaphore de la marche, de la marche derrière ou avec le Seigneur est constante dans la théologie de l'Ancien Testament. Ici le psalmiste veut affirmer qu'il a fait totalement sienne cette admirable déclaration du prophète Michée : « On t'a fait savoir, homme, ce qui est bien, ce que Yahvé réclame de toi : rien d'autre que d'accomplir la justice, d'aimer la bienveillance et **de marcher humblement avec ton Dieu** » (Mi 6, 8).

L'assurance du psalmiste est donc totale. Dieu sait que rien en lui n'a pactisé avec le mal. Pensée, paroles et actions furent chez lui conformes à la Loi du Seigneur.

w. 6-9. Au secours

Fort de son innocence, le psalmiste peut en toute sécurité faire appel à son Dieu :

v. 6. Moi, j'en appelle à toi
car tu me répondras, Dieu ;
tends vers moi ton oreille,
écoute ma parole.

⁴ Certains passages des Proverbes mettent bien en évidence cette jonction entre les organes du corps (Pr 6, 16-19, par exemple ; d'abord les yeux, la langue et les mains, puis le cœur et les pieds).

La prière aime la répétition et le développement. Le premier verset avait déjà exprimé une idée semblable. « **Tu me répondras** ». Une telle affirmation en dit long sur la communion confiante qui unit Dieu et son fidèle serviteur. Il est pourtant intéressant de le constater : l'assurance que Dieu répondra et fera justice ne rend pas inutiles la supplication et la demande. Du reste, ici mieux que jamais, la prière de demande implique la plus haute et chaleureuse reconnaissance de la Seigneurie de Dieu en même temps que la confession la plus humble de la part de celui qui prie. Son innocence si fortement défendue ne porte nullement atteinte à la conscience de sa pauvreté devant Dieu. Lui seul est son défenseur.

- v. 7. Magnifie ta bienveillance,
toi qui sauves les suppliants,
ceux qui, par ta droite, s'opposent à leurs assaillants.

Magnifie : le psalmiste demande une véritable épiphanie. La manifestation éclatante de sa puissante intervention au profit de l'opprimé. Le terme hébreu que nous traduisons par « **bienveillance** »⁵ désigne un comportement subjectif durable de faveur et de bonté. Il peut évoquer le comportement conjugal, parental ou amical, un comportement de ferveur et de bienveillance, de fidélité et de présence efficace. De telles dispositions conviennent admirablement à celui qui est le « Sauveur des suppliants ». On notera que dans l'Ancien Testament le salut est fréquemment réservé, même pour des libérations fort temporelles, à Dieu lui-même ou à ses envoyés immédiats, comme les Juges, par exemple (Jg 3, 9-15). Sa **droite** (image de puissance et de sécurité) peut libérer les pauvres, les arracher au malheur.

Du reste l'introduction, dans le psaume, des termes de « Sauveur » et d'« agresseurs » révèle le sérieux et la gravité de la situation dans laquelle se débat le psalmiste.

⁵ Nous préférons traduire par « bienveillance » ou « bonté ». La traduction liturgique a choisi le terme de « grâce », et la TOB celui de « vérité ». L'inconvénient est que ce sont deux autres termes hébreux qui correspondent ordinairement à grâce et à vérité.

vv. 8-9. Ce sont des versets émouvants. A l'aide d'images suggestives, la confiance et la tendresse s'y révèlent :

- v. 8. Garde-moi comme la prunelle de l'œil,
à l'ombre de tes ailes cache-moi,
- v. 9. loin de la face des impies qui m'ont pillé,
des ennemis mortels qui me cernent.

v. 8. Le premier verbe « garde-moi »⁶, de portée plus générale, est précisé par le second « cache-moi » qui désigne mieux à quel refuge secret le psalmiste aspire, quelle sécurité il recherche à l'abri des attaques mortelles de ses adversaires. Deux images fort concrètes viennent appuyer ces verbes.

Celle de l'**œil** d'abord qui n'est pas inouïe dans la Bible (Dt 32, 10 ; Pr 7, 2). Il est utile d'évoquer combien les anatomistes de l'antiquité admiraient de quelle sollicitude Dieu avait entouré la prunelle de l'œil et l'œil en général. Voici comment s'exprime A. Gemayel : Le Créateur « en a fait un organe pair, l'a placé au fond d'un creux, entouré de saillies osseuses. Il l'a encore protégé par le nez, par les paupières à fonctionnement automatique et instantané, et par les cils ; Il l'a doté de glandes pour l'humecter, le laver par les larmes auxquelles Il a établi un canal d'écoulement spécial, à déversement dans le nez »⁷.

Ainsi la prunelle de l'œil est fort bien protégée dans le corps humain ; c'est pourquoi le psalmiste souhaite pour lui une protection semblable de la part de Dieu.

La seconde image est celle **des ailes protectrices**, dont l'origine se trouve dans la simple observation d'oiseaux ou de poules (l'aigle en Dt 32, 11 ; la poule en Mt 23, 27). Les Pharaons d'Egypte affectionnaient cette image tutélaire.

⁶ Il est intéressant de noter que le substantif de même racine que ce verbe désigne, en hébreu, la paupière (gardienne de l'œil).

⁷ A. Gemayel, *L'hygiène et la médecine dans la Bible*, p. 126, cité par L. Jacquet, *Les Psaumes*, I, Duculot, 1975, p. 421.

v. 9. Le verset assure déjà la transition avec ce qui va suivre. Cette protection qu'espère recevoir le psalmiste est aussi un éloignement d'avec ses ennemis. Ces adversaires qui l'ont déjà pillé et qui le cernent comme des fauves sans pitié. De plus, le verset les désigne comme des « impies », c'est-à-dire des sans-loi, des révoltés à l'égard de Dieu et de son alliance. Nous le devinons déjà : la cause du psalmiste est en définitive celle de Dieu. Leurs ennemis sont communs.

vv. 10-12. Bouffis de graisse

La description de ces réprouvés ne tarde pas. Elle n'est guère tendre :

v. 10. Ils sont bouffis de graisse⁸,
ils discourent, l'arrogance à la bouche.

Rien d'étonnant dès lors si leur agressivité se fait menaçante :

v. 11. Ils se sont avancés contre moi,
déjà ils me cernent,
les yeux fixés sur moi pour me terrasser.

Et comme si le tableau manquait de puissance concrète, l'auteur l'illustre par une image toujours éloquente pour le peuple de la Bible :

v. 12. leur apparence est celle du lion impatient de déchirer,
celle du jeune fauve tapi en embuscade.

v. 10. La graisse, souvent évoquée en relation avec le symbolisme des reins ou du cœur, est signe d'empâtement spirituel, d'endurcissement, d'aveuglement volontaire et d'impiété (cf. par exemple, Dt 32, 15 ; Is 6, 10 ; Ps 73, 7). Ainsi, du méchant, le livre de Job dira :

la graisse a empâté son visage,
et le lard a alourdi ses reins (Jb 15, 27).

Et Jérémie affirmera de ceux qui oppriment son peuple :

ils sont gras, ils sont reluisants,
ils battent le record du mal (Jr 5, 28).

⁸ La traduction liturgique est bien sage : « Ils s'enferment dans leur suffisance » !

Le v. 14 est difficile. Il semble bien souhaiter la disparition des persécuteurs. Voici comment la traduction œcuménique l'a compris :

v. 14. Que ta main, Seigneur les chasse de l'humanité,
hors de l'humanité et du monde.
Voilà leur part pendant cette vie !
Gave-les de ce que tu tiens en réserve !
Que leurs fils en soient rassasiés
et qu'ils en laissent pour leurs nourrissons.

Tout commentaire développé est superflu, la lettre de la malédiction est suffisamment éloquent. Le psalmiste souhaite voir disparaître ses ennemis et que le châtement de Dieu les atteigne jusqu'à la deuxième et même la troisième génération (cf. Ex 20, 5 ; Dt 5, 9). Ils étaient bouffis de graisse. Qu'ils soient maintenant gavés des malédictions de Dieu.

v. 15. Je verrai ta face

Après l'ouragan, le calme. On dirait que déjà la prière a porté ses fruits. En tout cas c'est la confiance qui triomphe :

v. 15. Quant à moi, dans la justice¹⁰, je contemplerai ta face,
au réveil, je me rassasierai de ton image.

Au lieu de « dans la justice », on pourrait traduire ici « justifié » ou « mon bon droit reconnu ». Le psalmiste aspire sans doute à être libéré de ses ennemis. Mais son bonheur profond est de reprendre la vie du croyant, de contempler la face de son Seigneur, de se rassasier de sa présence dès son réveil quotidien. C'est sur l'évocation pleine d'espoir, de ce tête-à-tête apaisé et comblant, que s'achève notre psaume.

Les Pères de l'Eglise ont souvent lu dans notre psaume une évocation prophétique de la passion de Jésus, persécuté injustement, puis libéré par le Père au jour de sa résurrection. C'est dans ce sens qu'ils ont lu, tout comme Luther plus tard, l'expression « au réveil » du verset 15.

¹⁰ La traduction liturgique a compris « par ta justice ». Cela nous paraît inexact. ¹¹ ne s'agit pas de la justice de Dieu, mais de la situation innocente et juste enfin reconnue de celui qui croit et prie.

Une telle interprétation dépasse sans doute la lettre du psaume. Celle-ci n'en plonge pas moins dans un univers de haine et de déchirement qui a abouti à la Croix de Jésus. Un univers où s'opposent l'humilité et l'orgueil, la foi et l'impiété, l'innocence et la perversité, en définitive la vie et la mort. Mais revenons aux questions posées au début de cette article.

II. REPONSE A QUELQUES QUESTIONS

Pharisien ou publicain ?

La conduite du psalmiste, ses virulentes prétentions à l'innocence donnent-elles de lui une image comparable à celle du Pharisien de la parabole¹¹ ? En bref, peut-on se prétendre innocent à ce point ? S. Paul ne montre-t-il pas que tous ont péché ? Voici quelques éléments de réponse à cette question :

a) La mentalité sémitique aime ce qui est concret. Elle se complait dans des couleurs tranchées, dans des visions synthétiques. Elle envisage la réalité ou une situation, tantôt sous un seul aspect ou un seul point de vue, tantôt sous un autre aspect. Les paraboles évangéliques se servent fréquemment de procédés analogues. Du Royaume de Dieu, Jésus évoque tour à tour la croissance, les obstacles rencontrés, la plénitude, etc.¹².

b) Par ailleurs, le psalmiste connaît le choix radical proposé par Dieu à son peuple : « Vois, je te propose aujourd'hui vie et bonheur, mort et malheur (...) Je te propose la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction » (Dt 30, 15. 19). Or, le livre des psaumes est habité par deux catégories d'êtres : ceux qui ont choisi le mal, la malédiction, la

¹¹ Cf. sur cette question : P. Beauchamp, *Psaumes nuit et jour*, Paris, 1980, pp. 27 et ss.

¹² En linguistique moderne, on parlerait de « pertinence », de point de vue pertinent.

mort, ce sont les impies (le terme vient au v. 9) ; ceux qui ont opté pour le bien, la bénédiction, la vie, ce sont les justes¹³.

c) Si l'on a bien compris ces deux premières remarques (goût pour les simplifications synthétiques ; conscience du choix radical proposé par Dieu au peuple de l'alliance), on admettra aisément que le psalmiste ne pouvait pas, dans un débat aussi vital se contenter de demi-mesures. Entré librement en alliance avec Dieu, il ne l'a pas fait au rabais. Son oui fut aussi franc que celui du peuple de Dieu (évoqué en Jos 24, par exemple).

C'est la pente fondamentale de son cœur que le psalmiste dévoile. Devant Dieu, il ose dire en toute sincérité : j'accepte ton alliance, je veux vivre selon ta Loi, je refuse toute complicité avec le mal. Sans « pharisaïsme » ni orgueil.

d) L'expérience courante ne confirme-t-elle pas cela ? Quand un jeune rencontre le Christ, de manière personnelle et vitale, le oui de sa foi ne veut-il pas être sans reste ni réticence ?

Au jour de leur profession, la religieuse ou le religieux marchandent-ils le tout d'eux-mêmes qu'ils veulent engager au service de Dieu ? Le choix profond de leur cœur libre ne les oriente-t-il pas vers une communion voulue sans partage ?

e) De telles déclarations d'innocence dévoilent totalement une vérité : la pente profonde choisie par un être, la volonté foncière d'un cœur pur. Elles n'envisagent pas une autre vérité : celle du fossé qui existe toujours entre une intention droite et ses réalisations concrètes, une volonté d'amour et ses actes si souvent décevants, entre la pente du cœur et les faiblesses qui la trahissent chaque jour. Notre esprit analytique souffre peut-être de ne pas voir exprimées ces deux vérités, en même temps, dans le même psaume. Sachons sur ce point nous rendre sémites. Ne qualifions pas d'hypocrisie ou de pharisaïsme ce qui est expression sincère et totale d'une vérité partielle.

¹³ A. Chouraqui, *Les Psaumes*, Paris, 1956, a fort bien présenté dans son introduction cette guerre entre le réprouvé et le juste qui traverse tout le psautier.

Haine ou amour des ennemis ? ¹⁴

La deuxième difficulté que nous avons soulevée est plus grave. Elle est celle de beaucoup de chrétiens devant les psaumes d'imprécation. Avant de savoir s'ils peuvent faire partie de notre prière chrétienne, il importe de les replacer dans leur optique et univers.

a) Nous venons de le noter plus haut : le psautier ne connaît pas un univers paisible. C'est bien notre « monde cassé » qui s'y reflète, le champ clos d'un affrontement redoutable entre le bien et le mal. Ce dualisme moral nous le trouvons non seulement à travers l'Ancien Testament mais jusque dans les écrits les plus élaborés du Nouveau Testament, l'Évangile selon S. Jean, par exemple.

b) C'est devant l'offre d'alliance concrétisée dans la Loi que les cœurs se séparent. L'homme accepte la Loi, il la prend comme norme de vie : alors il devient ou est nommé juste. Il refuse cette même Loi, s'enferme dans sa désobéissance : alors il devient ou est nommé impie et révolté.

c) La conduite de l'un et de l'autre est caractérisée par l'un des deux verbes opposés : aimer ou haïr (chacun de ces verbes se rencontre une quarantaine de fois dans le psautier). Le juste aime Dieu et sa Loi. Il hait tout ce qui s'oppose à Dieu et à sa Loi. Symétriquement l'impie aime le mal. Il hait Dieu, son alliance et sa Loi.

d) On comprend que dans un tel univers, où le mélange n'a pas de place, où l'opposition est si tranchée, la cause du juste s'identifie à celle de Dieu. Dès l'Exode Dieu ne déclare-t-il pas à son peuple : « je serai l'ennemi de tes ennemis et l'adversaire de tes adversaires » (Ex 23, 22) ?

De son côté, le psaume 139 dira : « Seigneur, comment ne pas haïr ceux qui te haïssent ? Comment ne pas vomir ceux qui te combattent ? » (Ps 139, 21). On pourrait multiplier les exemples, à travers le psautier (Ps 1, 1 ; Ps 26, 5 ; 45, 8 : « Tu aimes la justice, tu hais l'impiété » ; 97, 10 : « Dieu aime qui hait le mal »...).

¹⁴ L. Jacquet, *Les Psaumes*, I, Duculot, 1975, traite longuement de ces psaumes d'imprécation, pp. 130-144.

e) Une langue comme l'hébreu ne saurait souligner la distinction entre le mal et l'homme qui le choisit, entre le bien et le juste. La même haine embrasse le péché et celui qui s'identifie à lui. La même mort attend le péché et le pécheur. Mais alors, le psalmiste hait-il la personne de son frère ? Nous ne le croyons pas et une supposition nous en convainc. Supposons en effet qu'un de ces abominables impies, ennemis de Dieu et de sa Loi, rende visite au juste et lui déclare : « Je me suis trompé, ma conduite a été coupable ; désormais c'est la Loi du Seigneur que je veux pratiquer ». Que se passerait-il alors ? A son égard ce que l'Ancien Testament nomme « colère de Dieu » deviendrait sans transition tendresse qui pardonne, offre d'alliance, amour et bénédiction. Et, sans transition également, le juste le considérerait comme un frère aimé. Tant il est vrai que l'homme et son comportement libre n'ont pour les écrivains de la Bible qu'un seul et même visage, digne d'amour ou de haine.

f) Une telle manière de s'exprimer, embrassant dans sa réprobation le péché et le pécheur, recèle un danger certain. Elle n'en comporte pas moins un enseignement précieux.

Le danger, on l'a compris, est celui d'atteindre par un jugement intolérable la personne de notre frère au moment où l'on réprovoque son attitude. C'est un danger redoutable qui ne fut évité ni dans le judaïsme ni dans notre société. Certaines organisations qui se veulent au service des pauvres se montrent bien moins empressées de servir les victimes des catastrophes naturelles que celles des conflits humains. Elles sont plus occupées à haïr et à combattre les oppresseurs qu'à aimer et à servir les opprimés.

L'enseignement que suggèrent les psaumes d'imprécation est celui d'un vrai discernement. En les méditant nous éviterons le danger de ne plus savoir nommer mal ce qui est mal. Ne nous arrive-t-il pas souvent de si bien vouloir comprendre l'autre dans un esprit de large tolérance que nous ne savons plus porter sur le mal un regard lucide ? Ne pas juger la femme qui demande l'avortement est une chose. Continuer de nommer l'avortement un mal profond en est une autre. Entourer de notre respect et de notre aide fraternelle des divorcés est sans doute nécessaire. Affirmer avec force que le divorce est un mal est tout aussi nécessaire.

g) Comme dans tout ce qui concerne nos attitudes de croyants, c'est l'exemple et le message du Christ qui nous feront trouver le comportement juste. Plus notre refus sera total à l'égard du mal, du mensonge, de la violence, à l'égard de tout ce qui humilie, divise ou détruit l'homme, plus nous garderons un respect intact et un amour prévenant à l'égard de tout frère, quels que soient sa santé, son âge, sa culpabilité et même sa déchéance. « Père pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Les psaumes et la prière des chrétiens

Ces réflexions nous amènent à notre troisième question : les psaumes, tels qu'ils sont formulés peuvent-ils encore faire partie de notre prière de chrétiens ? Notre réponse ne peut être ici que fragmentaire, mais elle veut être graduée.

a) Notre première affirmation sera celle-ci : **l'étude du psautier a été et demeure une école incomparable de prière.** Tout simplement parce que la vision théologique et religieuse qui s'en dégage est celle de la théologie de l'Alliance éternelle. Vision qui implique un Dieu créateur, libérateur et amoureux de ses enfants ; l'évocation de l'homme réel, aimé de Dieu et menacé par le péché, appelé à la communion avec son Dieu ; une existence humaine à la fois présentée comme fragile et précieuse. Celui qui a étudié et médité les psaumes détient le vocabulaire théologique qui lui permet d'aborder de plain-pied le message de Jésus.

b) S'il arrive après une sérieuse initiation, **l'usage du psautier dans la prière individuelle** (ou dans celle de groupes homogènes d'initiés) **ne me semble pas faire difficulté.** L'étude préalable aura fait pénétrer la mentalité de l'Ancien Testament, elle aura familiarisé le croyant avec un langage, des allusions culturelles ou historiques partout présentes dans le psautier. Celui qui prie les psaumes entre alors dans l'agréable compagnie des hommes de la Bible. Une compagnie virile et croyante. Il y entre aussi avec lucidité et intelligence. Il glissera avec un sourire sur telle strophe inintelligible ou trop historiquement enracinée, il savourera la virulence d'une image en son contexte oriental (c'est-à-dire sans la prendre trop au sérieux...), puis il s'arrêtera plus longuement à tel

cri de supplication, il louera le Seigneur avec ses pères dans la foi, etc. Il les priera d'ailleurs sans oublier l'incomparable accomplissement qu'a marqué la venue de Jésus. Les chantant « en Jésus-Christ » il en fera souvent exploser la lettre pour la plus grande joie des auteurs antiques... De toute façon il priera avec l'unique peuple de l'alliance.

c) Il fut un temps où pour beaucoup (religieuses, religieux ou laïcs, assistant aux Vêpres dominicales) prier les psaumes consistait simplement à jouir de la mélodie chorale ou au pire à s'unir des lèvres à la récitation, sans connaître le latin. Cette situation est heureusement presque révolue. Mais alors la difficulté resurgit : les psaumes peuvent-ils devenir la prière de **tout** le peuple chrétien ? **Dans une vraie traduction et dans leur intégralité, nous ne le pensons pas.** Il est indispensable (c'est d'ailleurs ce qui se fait) d'en supprimer certains passages, d'en clarifier d'autres, d'en retravailler la langue et les modes d'expression, afin que les psaumes puissent devenir la prière commune. En effet, peu de psaumes peuvent passer sans modification ni malaise dans la prière d'une paroisse, par exemple.

Que proposer alors ? D'abord une imprégnation beaucoup plus grande du peuple chrétien par la Parole de Dieu, par l'Ancien comme par le Nouveau Testaments. La théologie du peuple de Dieu, celle du psautier en particulier, y trouvera sa place. Le vocabulaire indispensable sera assimilé, le dynamisme de l'histoire du salut senti, l'accomplissement en Jésus-Christ célébré dans toute sa profondeur et son extension. Nous pensons ensuite qu'il faut nous mettre à l'école des auteurs de Nouveau Testament : ils n'ont jamais cité un psaume dans son intégralité. Par contre, ils ont écrit de nouveaux psaumes ou hymnes, adaptés à leur sensibilité et aux temps qui étaient les leurs. Le psautier du peuple de Dieu devrait jaillir, toujours neuf, de la méditation de la Parole de Dieu considérée comme référence permanente et définitive, en réponse aux besoins d'une Eglise en marche, toujours nouvelle.

Grégoire Rouiller